

Avenant n°9 :
SOS Médecins interpelle solennellement
le Président de la République

Le Conseil d'administration de SOS MÉDECINS FRANCE, réuni en urgence le 4 août, a pris connaissance de l'avenant n° 9 signé par les syndicats MG France, Avenir Spé-le Bloc, CSMF et l'Assurance maladie. Le constat d'un avenant qui écarte de son bénéfice les médecins SOS a provoqué sidération, colère et mobilisation.

Pour le Président, Dr Jean-Christophe MASSERON : *« Cet avenant réussit un prodige : revaloriser la visite médicale à domicile, tout en excluant de cette revalorisation ceux qui l'effectuent principalement, 365j/365, 24h/24. »*

Techniquement la mesure prise est une augmentation de la cotation de la visite longue (VL) à laquelle les médecins de SOS MÉDECINS n'ont pas droit. En juin, le ministre Olivier VÉRAN au sujet de la revalorisation de la visite, déclarait à notre congrès « je vous en donne le gage ». Mais alors même que cette mesure ne répond que très insuffisamment à la nécessité d'encourager clairement le maintien à domicile 24/24, aujourd'hui nous n'y avons pas droit.

Le Secrétaire général de SOS MÉDECINS, Dr Serge SMADJA déclare : *« C'est zéro respect, zéro reconnaissance. Comme si les 1300 généralistes membres du réseau SOS MÉDECINS n'effectuaient pas de visites longues et complexes. Comme si les patients âgés ou en ALD ne faisaient pas appel à SOS MÉDECINS, lorsqu'ils n'ont pas de médecin traitant, ou bien lorsque ce dernier n'est pas disponible rapidement. »*

Le Dr Jean-Christophe MASSERON, Président de SOS MÉDECINS FRANCE déclare : *« Cet avenant est une provocation. Revaloriser la visite en nous laissant de côté, il fallait y penser. Cela ne pourra que susciter une colère et des actions fortes. Nos médecins sont mobilisés sur le Covid, mais la colère est telle que, face à cette attaque, ils se bougeront ».*

Le Conseil d'administration réuni en urgence ce mercredi 4 août a décidé d'interpeller solennellement par courrier (ci-joint) le Président de la République, et de convoquer une Assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils proposeront des actions de mobilisation pouvant aller jusqu'à l'arrêt total d'activité.

Dr Jean-Christophe Masseron
Président

Dr Serge Smadja
Secrétaire général